



88

SNUipp65 BP 841 65008 TarbesCedex

- Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes
- Tel : 05 62 34 90 54
- Fax : 05 62 34 91 06
- Email : snu65@snuipp.fr
- Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

devant les demandes qui nous parviennent suite au message du SGEN-CFDT65 de ne plus appeler à la grève le 15 décembre, le SNUipp.FSU65 tient à préciser que l'appel commun à la grève est toujours en vigueur. Seul le SGEN-CFDT au niveau national a renoncé à cette action.

vous trouverez ci-dessous le texte d'appel signé par les syndicats le 22 novembre.

A ce jour, le retrait des textes contestés n'a pas été obtenu, il n'y a donc pas lieu de suspendre l'appel à la grève.

Il n'est pas question de négocier à partir de textes dont toutes les fédérations se sont accordées à dire qu'ils étaient inacceptables.

Appel à la grève des personnels enseignants d'éducation et d'orientation le 15 décembre !

Communiqué commun des Fédérations de l'Éducation nationale - Le 22 novembre 2011

Appel des organisations : FAEN, FERC-CGT, FO, FSU, SGEN-CFDT, UNSA éducation

Les sujets de désaccords et de mécontentements sont aujourd'hui très nombreux dans l'Éducation nationale : suppressions massives de postes, dégradation des conditions de scolarisation des élèves, conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels... autant de mesures qui ne sont pas au service de la réussite de tous. Le gouvernement refuse de pratiquer un dialogue social digne de ce nom.

Dans ce contexte, le ministre de l'Éducation nationale veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :

- ▶ le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015 ;
- ▶ la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique.

Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur.

Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.

Les fédérations syndicales signataires condamnent ces projets que le ministère

veut imposer dès la rentrée 2012. Il est désormais de la responsabilité du ministère de mettre un terme à ce conflit en retirant ce texte et en ouvrant de véritables négociations sur cette question.

Elles appellent les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (éducation nationale et enseignement agricole), à être massivement

en grève le 15 décembre prochain pour exiger le retrait des projets de texte sur l'évaluation.



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, *ensemble* on les défend !

